



5 septembre 2025

Règlement sur le code de vie, financement pour la sécurité routière et réforme du français

3. Le règlement sur les modifications au code de vie est publié officiellement

Le [règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire](#) a été publié officiellement cette semaine. Il s'agit du règlement interdisant l'utilisation du cellulaire à l'école, sauf exceptions, et obligeant le vouvoiement du personnel par les élèves. L'interdiction entraine en vigueur à la rentrée, mais les autres mesures entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

2. Moins de financement pour sécuriser les zones scolaires

Un programme visant à sécuriser les zones scolaires et à favoriser le transport actif [perd la moitié de son financement](#). Radio-Canada [a recensé](#) les endroits où les chemins scolaires ne pourront être sécurisés, principalement à Montréal et à Québec. Le [plan d'action en sécurité routière](#), dans lequel s'insère ce programme, a été mis en place il y a deux ans.

Cet été, le nouveau guide à l'intention des gestionnaires de réseaux [Corridors scolaires et zones scolaires sécuritaires](#) a été publié. Pour lire le nouvel article du blogue Action Parents sur les façons dont les parents peuvent s'impliquer pour la sécurité autour des écoles, [cliquez ici](#).

1. Réforme du programme de français

Le ministre de l'Éducation a réalisé une tournée médiatique pour parler des [changements à venir dans le programme d'enseignement de la langue française](#) au primaire et au secondaire. Le nouveau programme puisera dans la culture québécoise pour enseigner le français. La [liste des mots à apprendre](#) a notamment été revue. Un projet pilote d'une cinquantaine de classes a commencé à la rentrée. Il est prévu que le programme soit appliqué dans toutes les écoles du Québec à la rentrée 2026. Malgré les demandes de report de l'implantation du programme de la part de syndicats de l'enseignement, le ministre [garde le cap](#) sur cet échéancier.